

CONTRE L'ÉOLIEN EN MER Ils écrivent au 1^{er} ministre

25 associations se sont unies le dimanche 31 août pour adresser une lettre au Premier Ministre, afin d'exprimer leurs inquiétudes sur le développement des éoliennes en mer. Parmi les signataires figurent deux associations des Villes Sœurs : la Scopa (Sauvegarde des Côtes d'Opale Picarde et d'Albâtre) et SOS à l'horizon.

« Les associations signataires vous écrivent en urgence pour exprimer leur profonde inquiétude devant les projets de parcs éoliens en mer le long du littoral, dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'électricité n°3 (PPE3) que vous envisagez de publier par décret avant la fin des travaux parlementaires » écrivent les associations. « Ces installations industrielles de très grande taille auraient des conséquences majeures : Destruction des emplois de la pêche locale, avec des impacts directs sur des milliers de familles ; Dégradation irréversible de paysages emblématiques du patrimoine maritime, dont certains portés au patrimoine mondial de l'UNESCO ».

Les opposants font part également de leur inquiétude concernant des répercussions sur la santé, le climat et la biodiversité : « Le principe de précaution, pourtant inscrit dans notre Constitution, n'est toujours pas appliqué », peut-on lire dans cette lettre. Enfin, les opposants mettent en balance le fait que « la France dispose déjà d'une électricité parmi les plus décarbonées du monde grâce au nucléaire et à l'hydroélectricité ».

« Monsieur le Premier Ministre, vous avez affirmé que la justice sociale et le bien-être de tous les Français sont au cœur de votre action. Dès lors, pourquoi engager des centaines de milliards dans des projets coûteux, destructeurs d'emplois de la filière pêche, sans utilité démontrée et nuisibles pour l'environnement qui ne permettront ni de produire plus d'électricité, ni de fermer un seul réacteur nucléaire ? Nous vous demandons instamment de suspendre ces projets de parcs éoliens en mer ».